

Collège Saint-Hubert Section fondamentale

Avenue J. Van Horenbeek 196
1160 Auderghem

Tel : 02 660 84 16

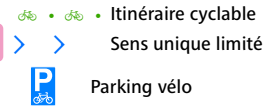
Les transports en commun

Herrmann
Debroux

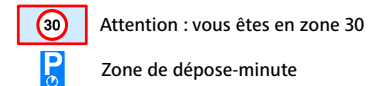


Transvaal

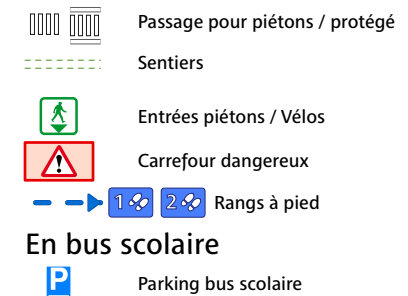
A vélo



En voiture



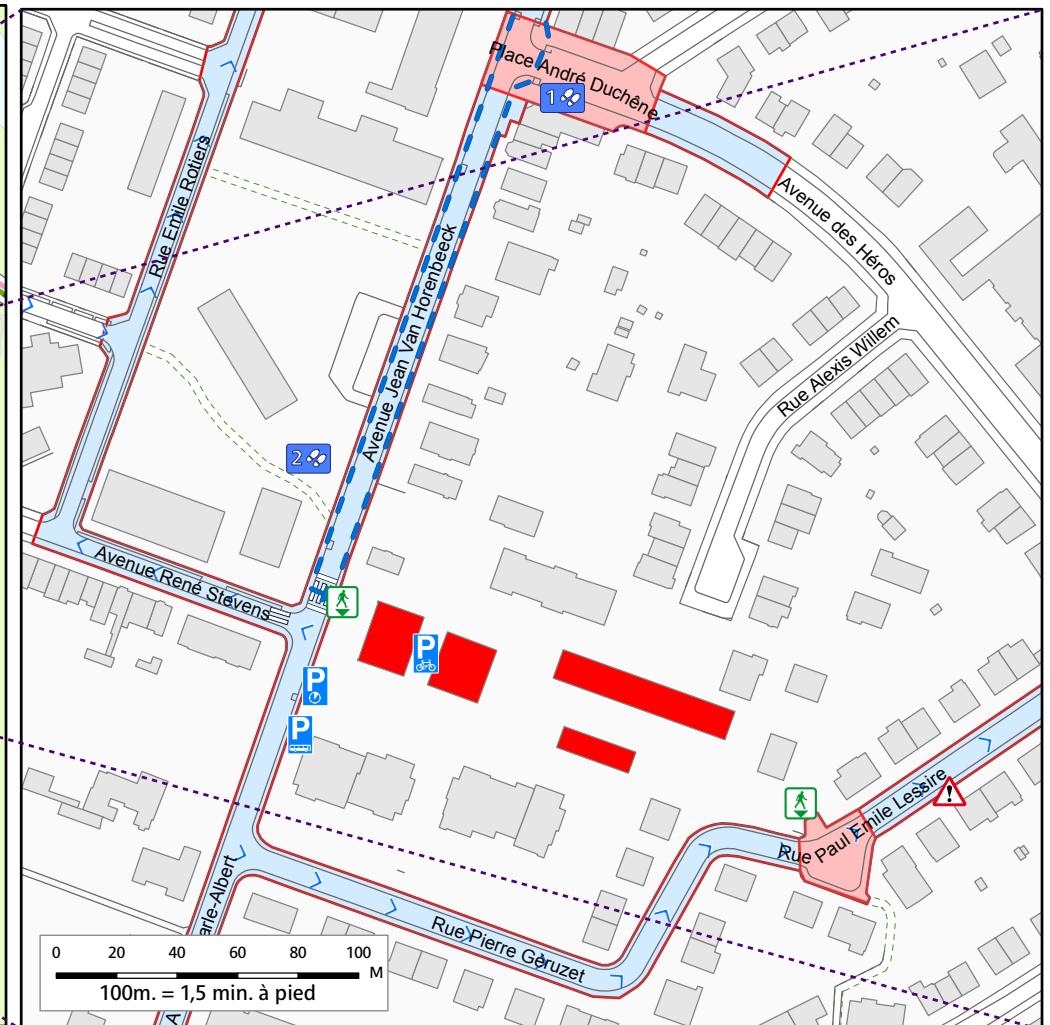
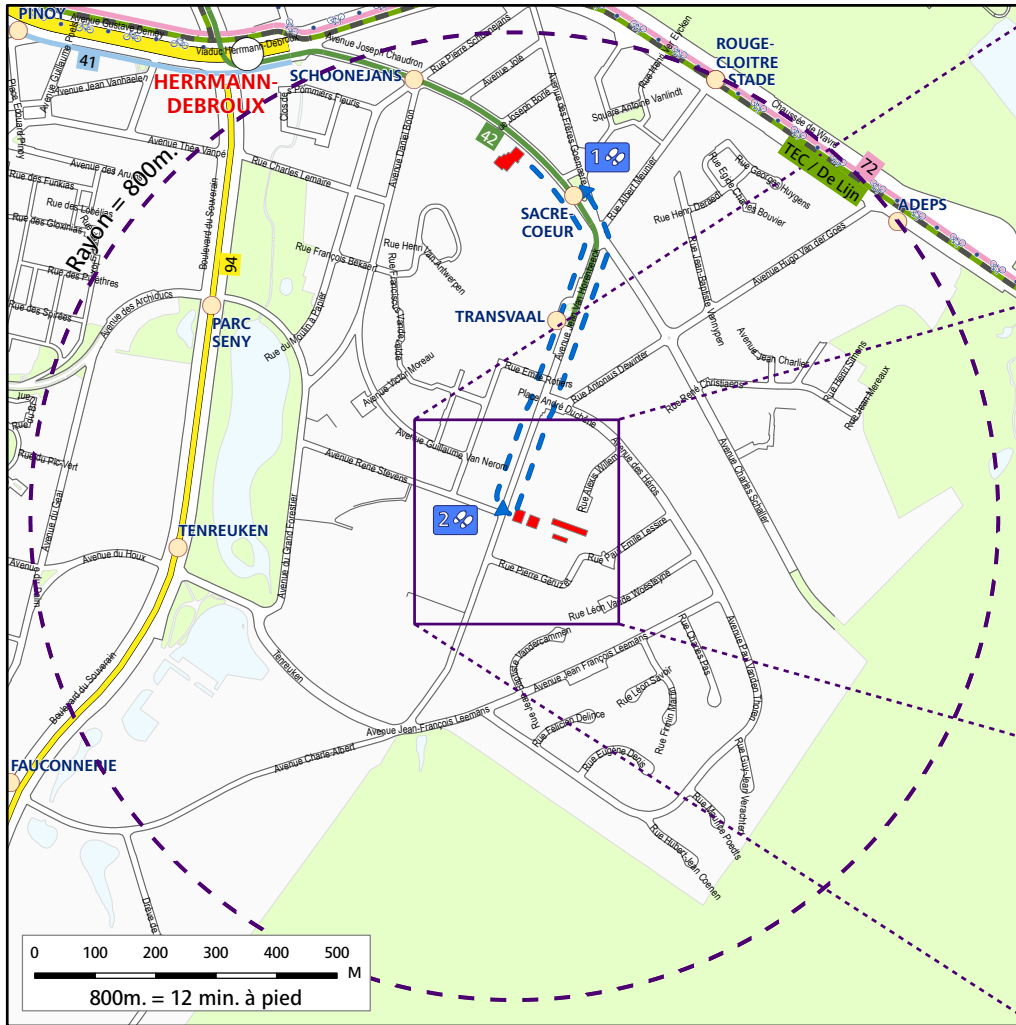
A pied



Les données représentées sont telles que communiquées par leur propriétaire.



Réalisation carto
STIB / DOT
Réalisé avec
Buresis, Unibus©
Distribution &
Copyright CRB
n° 86b Edition 2009/01
Réseau 01.09.2008



Comment aller au Collège Saint-Hubert Dans la commune d'Auderghem

Avenue Van Horenbeeck, 196
1160 Auderghem
Tél : 02/660.84.16
www.collegesaint-hubert.be



Informations générales

Lancement d'un « Plan de Déplacements Scolaires ». Un groupe de travail réfléchit aux actions à mettre en place pour améliorer la mobilité et la sécurité des élèves mais aussi pour encourager les modes de transports alternatifs à la voiture personnelle (comme la marche à pied, le vélo, les transports en commun ou le co-voiturage).

Vous avez des idées ou désirez y participer, contactez la cellule mobilité : cshf.mob@gmail.com



A pied ?

Vous habitez à moins de 800 m? Vous venez régulièrement à pied à l'école ou vous en avez envie?

Le quartier est sillonné de sentiers réservés aux piétons (voir carte), vous permettant d'accompagner vos enfants à l'école ou de les laisser y aller seuls.

Il vous est possible de vous arranger entre parents d'un même quartier pour organiser un pédi-bus.

Vous voudriez laisser vos enfants repartir seuls de l'école? Utilisez les rangs!

A 15h35, l'école organise deux rangs à pied:

- ✓ Un rang part du site Van Horenbeeck en direction du site Chaudron et s'arrête au Square du Sacré-Coeur, à l'arrêt de bus STIB n°42.
- ✓ Le 2ème rang part du site Chaudron et rejoint le site Van Horenbeeck.

Quelques règles de sécurité :

- ✓ Porter des vêtements très visibles
- ✓ Repérer avec vos enfants le parcours et identifier les dangers potentiels



A vélo ?

Vous habitez à moins de 5 km de l'école? Vous voulez accompagner votre enfant à vélo?

C'est possible en privilégiant au maximum les rues à circulation locale ou les cheminement piéton/cycliste (voir carte).

Trois itinéraires cyclables sont conseillés:

- ✓ L'ICR 5A démarrera du campus de la Plaine et rejoint Hermann-Debroux
- ✓ L'ICR 4 relie le sud du parc de la Woluwe à Hermann-Debroux
- ✓ La Promenade verte entre Hermann-Debroux et le sud du Parc Sény.

Quelques règles de sécurité :

- ✓ Porter des vêtements très visibles : l'idéal est de porter une chasuble fluorescente.
- ✓ Pour être visible, il faut porter la chasuble au-dessus du cartable.
- ✓ Ne pas oublier qu'une sonnette, des catadioptrés et des phares sont obligatoires.
- ✓ Porter un casque.



En voiture ?

Vous habitez plus loin et conduisez vos enfants en voiture? Avez-vous envisagé le co-voiturage? Un peu d'organisation en terme d'horaire permet d'éviter des trajets inutiles.

A l'approche de l'école tachez de respecter ces quelques règles:

- ✓ Respecter la limitation de vitesse à 30 km/h devant l'école.
- ✓ Ralentir au niveau des passages pour piétons et s'arrêter si un enfant montre son intention de traverser.
- ✓ Privilégier les zones de kiss&ride pour la dépose des enfants
- ✓ Ne pas se garer sur les trottoirs, sur les passages pour piéton, devant les garages, en double file, ni sur les zones de kiss&ride, pour déposer votre enfant ou pour l'attendre.
- ✓ Déposer votre enfant côté trottoir et non, côté voirie !

En transport public ?

Les transports publics constituent une bonne alternative à la voiture.

En les empruntant, vous faites un choix judicieux pour l'environnement et pour la mobilité à Bruxelles.

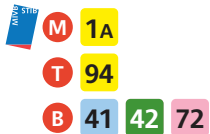
Prendre le :



jusqu'à l'arrêt **Sacré-Coeur**.

Ou

Prendre les :



jusqu'à l'arrêt **Herrmann-Debroux**

1A	Roi Baudouin Herrmann-Debroux
41	Herrmann-Debroux Héros
42	Viaduc E40 Transvaal
72	Devèze-ULB ADEPS
94	Stade Herrmann-Debroux

Votre itinéraire ?
Votre horaire ?
Un abonnement gratuit ?
Consultez les sites internet concernés.



ATTENTION AU TRAM :
Le tram est toujours prioritaire, même sur les piétons !

Fréquences (temps d'attente)

	M 1A	B 41	B 42	B 72	T 94
7h	6'	10'	12'	30'	9'
8h	6'	10'	12'	30'	9'
12h	7'30	15'	15'	60'	10'
15h	7'30	15'	15'	60'	10'
16h	6'	10'	12'	30'	9'

Informations

Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit. Mais attention : Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur le réseau de la et sur le réseau de .

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir sur eux l'abonnement "J". Vous pouvez vous procurer le bon de commande dans les ou ou via le site www.stib.be.

